

Commune de SAINT VICTOR

Séance du 22 octobre 2022

Le samedi vingt-deux octobre deux mil vingt-deux à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Isabelle JUNIQUE, Tanguy ANTRESSANGLE, Patrick MARGAND, Daniel SAPET, Bernard MAGNOULOUX.

Absents : Jessica MOTTIN, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD pouvoir à André VICTOURON et Axel CABLÉ pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL.

Objet : Renouvellement de la convention avec l'ANCV

Monsieur Patrick MARGAND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le maire, propose de renouveler la convention de partenariat avec l'ANCV, l'agence nationale pour les chèques-vacances, afin d'accepter les chèques-vacances en paiement à la piscine et au camping municipal

Après avoir pris connaissance de cette proposition et en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

ACCEPTE le renouvellement de la convention de partenariat avec l'ANCV.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire



Patrick MARGAND

Le Maire,



Alain MESBAH-SAVEL

Nombre de membres	
En exercice :	15
Présents :	11
Absents :	4
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

